

Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie 3.10

Numéro de la demande : 2015-1041

Demande : Mélanges en cuve

Produit : Herbicide en suspension liquide Converge Pro

Numéro d'homologation : 27446 Matière active (m.a.) : Isoxaflutole Numéro de document de l'ARLA :2562830

Contexte

L'herbicide en suspension liquide Converge Pro, qui contient 480 g d'isoxaflutole/L, est homologué depuis le 11 septembre 2003 pour une utilisation dans des systèmes de gestion des cultures à travail du sol traditionnel, réduit ou nul par application en pré-semis ou en prélevée dans le maïs de grande culture et le soja tolérant à l'isoxaflutole pour la suppression de plusieurs espèces de graminées et de dicotylédones. Pour obtenir des renseignements précis sur les utilisations, les doses et les méthodes d'application, les précautions, les restrictions et les exigences en matière d'équipement de protection individuelle, veuillez consulter l'étiquette du produit.

Objet de la demande

La présente demande vise à élargir l'homologation de l'herbicide en suspension Converge Pro afin d'inclure une option de mélange en cuve avec l'herbicide fluidifiable Sencor 480 F pour une application en pré-semis ou en prélevée sur le soja tolérant l'isoxaflutole pour la suppression des mauvaises herbes figurant sur l'étiquette de Converge Pro, ainsi que pour la suppression en début de saison de la renouée persicaire, de la renouée liseron et de la sétaire glauque pour le mélange en cuve appliqué à raison de 110 ml/ha de Converge Pro (52,8 g de m.a./ha) plus 438 ml/ha de Sencor 480 F (210 g m.a./ha), pour la suppression tout au long de la saison de la renouée persicaire pour le mélange en cuve appliqué à raison de 165 ml/ha de Converge Pro (79,2 g m.a./ha) plus 875 ml/ha de Sencor 480 F (315 g m.a./ha) et pour la suppression tout au long de la saison de la renouée liseron, de la sétaire persicaire, de la vergerette du Canada et de la grande herbe à poux, y compris les biotypes résistant au glyphosate de cette dernière, pour le mélange en cuve appliqué à raison de 220 ml/ha de Converge Pro (105,6 g m.a./ha) plus 875 ml/ha de Sencor 480 F (420 g m.a./ha). Cette demande visait également à élargir les allégations actuelles de suppression de la petite herbe à poux et de l'amarante rugueuse (tuberculée) pour Converge Pro appliqué seul afin d'inclure les biotypes résistant au glyphosate.



Évaluation des propriétés chimiques

Aucune évaluation des propriétés chimiques n'est requise puisque la formulation du produit reste inchangée.

Évaluation sanitaire et évaluation environnementale

Aucune évaluation sanitaire ni aucune évaluation environnementale n'est requise, car aucune modification n'a été apportée au profil d'emploi, y compris les cultures hôtes, les méthodes d'application, les calendriers d'application et la dose.

Évaluation de la valeur

Pour étayer les allégation de suppression de la renouée persicaire, de la renouée liseron et de la sétaire glauque, des renseignements sur la valeur sous forme de données sur l'efficacité provenant de sept essais en champ à petite échelle répétés, menés en 2014 à trois sites en Ontario et un site au Québec, ont été présentés. Chaque essai comprenait des traitements séparés du mélange en cuve appliqué en pré-semis ou en prélevée aux trois doses, ainsi qu'avec Converge Pro appliqué seul aux trois doses homologuées. L'application de Converge Pro plus Sencor 480 F en mélange en cuve a permis d'obtenir la suppression de la renouée persicaire, de la renouée liseron et de la sétaire glauque, et ce, quelle que soit la dose. La suppression de la renouée persicaire tout au long de la saison a été obtenue avec la dose moyenne, tandis que la suppression tout au long de la saison de la renouée liseron et de la sétaire glauque ont nécessité la dose la plus élevée. L'application du mélange en cuve a permis d'obtenir systématiquement une meilleure suppression que Converge Pro appliqué seul.

À l'appui des allégations de suppression de la vergerette du Canada et de la grande herbe à poux, des renseignements sur la valeur ont été présentés sous forme de données sur l'efficacité provenant de cinq et de trois essais, respectivement, tous ayant été effectués en jachère en Ontario. Chaque essai a été réalisé à des sites présentant des infestations connues de biotypes résistant au glyphosate de l'une ou l'autre de ces mauvaises herbes. Tous les traitements par herbicide incluaient du Roundup WeatherMax à 900 g m.a./ha en composant de mélange en cuve. L'application de Roundup WeatherMax seul constituait le traitement témoin non traité. Des traitements distincts étaient inclus avec un mélange en cuve composé de Converge Pro plus Sencor 480 F aux trois doses, avec 105,6 g m.a./ha de Converge Pro et avec 420 g m.a./ha de Sencor 480 F. L'application était réalisée sur la vergerette du Canada d'une hauteur de 3 à 10 cm et sur la grande herbe à poux d'une hauteur de 5 à 15 cm. L'application de Converge Pro plus Sencor 480 F en mélange en cuve à la dose la plus élevée était nécessaire pour obtenir une suppression tout au long de la saison de la vergerette du Canada et de la grande herbe à poux résistant au glyphosate. Le niveau de suppression était plus important avec le mélange en cuve qu'avec l'un ou l'autre des produits le composant appliqués seuls à leur dose respective. Le mélange en cuve devrait également supprimer la vergerette du Canada et la grande herbe à poux non résistantes au glyphosate, car l'absence de résistance au glyphosate n'aurait aucun effet sur l'efficacité du Converge Pro plus Sencor 480 F en mélange en cuve pour la suppression de ces mauvaises herbes.

Pour étayer les allégations de suppression des biotypes résistant au glyphosate de la petite herbe à poux et de l'amarante rugueuse, des renseignements sur la valeur ont été présentés sous forme de justification indiquant que comme il n'existe aucune résistance croisée entre l'isoxaflutole et le glyphosate, Converge Pro devrait supprimer les biotypes de la petite herbe à poux et de l'amarante rugueuse résistant au glyphosate. L'amarante tuberculée figurait auparavant sur l'étiquette de Converge Pro, mais elle est désormais considérée comme étant de la même espèce que l'amarante rugueuse étant donné qu'il y a pollinisation croisée entre les deux espèces.

Le soja tolérant l'isoxaflutole a systématiquement affiché une marge importante d'innocuité à l'égard de la culture avec les applications en pré-semis ou en prélevée de la dose la plus élevée de Converge Pro plus Sencor 480 F en mélange en cuve, comme le montrent les évaluations visuelles des dommages subis par les cultures ainsi que les données sur le rendement.

L'élargissement de l'homologation de l'herbicide en suspension liquide Converge Pro afin d'inclure le mélange en cuve avec l'herbicide fluidifiable Sencor 480 F offrira aux producteurs de soja tolérant l'isoxaflutole la possibilité de supprimer la renouée persicaire, la renouée liseron, la sétaire glauque, la vergerette du Canada et la grande herbe à poux, qui ne sont pas supprimées par Converge Pro seul. En outre, il est important pour les producteurs de disposer d'options afin de supprimer les mauvaises herbes qui sont résistantes au glyphosate, pour réduire à la fois la concurrence de ces plantes nuisibles, mais également la production de graines de mauvaises herbes et la propagation potentielle de populations de mauvaises herbes résistant au glyphosate. Dans l'est du Canada, il existe des populations connues de vergerette du Canada, de grande herbe à poux, de petite herbe à poux et d'amarante rugueuse résistantes au glyphosate.

Conclusion

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire a évalué la présente demande et juge que les renseignements soumis sont adéquats pour étayer le mélange en cuve de l'herbicide en suspension Converge Pro plus herbicide fluidifiable Sencor 480 F appliqué en pré-semis ou en prélevée sur le soja tolérant l'isoxaflutole pour la suppression des espèces de mauvaises herbes figurant sur l'étiquette de Converge Pro ainsi que la renouée persicaire, la renouée liseron, la sétaire glauque, de même que la vergerette du Canada et la grande herbe à poux, y compris les biotypes résistant au glyphosate. Les allégations de suppression des biotypes résistant au glyphosate de la petite herbe à poux et de l'amarante rugueuse sont étayées pour l'herbicide Converge Pro appliqué seul.

Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

Évaluation de la valeur

2512581	2015, Converge Pro + Sencor 480 F Applied Pre-plant or Pre-emergence to
	IFT-tolerant Soybeans for Grassy and Broadleaf Weed Control, DACO:
	10.2,10.2.3,10.2.3.3(B),10.3,10.3.2(A)

ISSN: 1911-8015

8 Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par le ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada 2016

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l=information (ou le contenu de la publication ou produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, ou par photocopie, ou autre, ou de l=emmagasiner dans un système de recouvrement, sans l=autorisation écrite préalable du ministre des Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, Ottawa, Ontario K1A 0S5.